



## CRÉATION D'EMPLOIS GRÂCE À DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS DANS L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET LE NORD DE L'ONTARIO

Le 25 mars 2010

Le Discours du Trône de l'Ontario de 2010 établit un plan quinquennal, le plan Ontario ouvert sur le monde, pour créer des emplois et stimuler la croissance économique.

Ce plan se concentre sur les ressources du gouvernement dans des domaines qui ouvriront l'Ontario à de nouvelles idées, à de nouveaux investissements et à de nouveaux emplois. Pour mettre de l'avant le plan Ontario ouvert sur le monde, le budget de l'Ontario de 2010 prévoit des investissements dans l'éducation postsecondaire et le Nord de l'Ontario.

### ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

L'éducation postsecondaire constitue la principale priorité pour le gouvernement McGuinty. Une main-d'oeuvre instruite rehausse la croissance économique et la compétitivité de la province. Les collèges et universités de l'Ontario ouvrent également la province sur le monde et attirent des étudiants de partout au monde.

Les collèges et universités de l'Ontario jouent un rôle essentiel pour ce qui est de donner aux gens des outils pour réussir et de les préparer à concevoir les idées et à créer les produits et les emplois qui assureront la prospérité future. L'Ontario a l'un des taux les plus élevés d'accession aux études postsecondaires au monde, soit un taux de 62 %. Cependant, puisque l'économie évolue constamment, on prévoit que 70 % de tous les nouveaux emplois nécessiteront une éducation ou une formation de niveau postsecondaire.

### Plan Ontario ouvert sur le monde : Éducation postsecondaire

Dans le cadre de son plan Ontario ouvert sur le monde, le gouvernement McGuinty entend porter à 70 % le taux d'accession aux études postsecondaires en Ontario. Tous les Ontariens et toutes les Ontariennes admissibles qui veulent poursuivre des études au collège ou à l'université y trouveront une place. Le gouvernement augmentera également de 50 % le nombre d'inscriptions d'étudiants étrangers tout en garantissant les places nécessaires pour les étudiants ontariens admissibles.

Dans le cadre du plan Ontario ouvert sur le monde, les affectations destinées à l'éducation postsecondaire qui sont prévues dans le budget de 2010 visent les objectifs suivants :

- investir 310 millions de dollars pour ajouter 20 000 nouvelles places dans les collèges et universités en septembre; cet investissement vient s'ajouter aux 155 millions de dollars versés en 2009-2010 pour fournir un soutien intégral à la croissance des effectifs étudiants dans les collèges et universités, qui comprend les 65 millions de dollars annoncés dans le document *Perspectives économiques et revue financière de l'Ontario de 2009* publié à l'automne;

- promouvoir énergiquement à l'étranger les établissements postsecondaires ontariens afin d'inviter les meilleurs étudiants des quatre coins du monde à venir étudier ici, à s'établir ici et à aider l'Ontario à édifier une économie encore plus vigoureuse;
- aider les étudiants à évoluer plus facilement dans le système d'éducation postsecondaire de l'Ontario en affectant des ressources additionnelles pour appuyer la mise en oeuvre d'un système de reconnaissance des crédits.

Ces mesures feront de l'Ontario l'un des chefs de file sur le plan de l'éducation postsecondaire à l'échelle mondiale.

## **EMPLOIS ET CROISSANCE DANS LE NORD DE L'ONTARIO**

Ces dernières années, les industries primaires de l'Ontario ont fait face à des défis de taille, notamment la vigueur du dollar canadien et une concurrence accrue à l'échelle mondiale. Les industries de l'exploitation minière et des produits forestiers, les piliers de l'économie du Nord, ont été durement frappées par le fléchissement de la demande et la faiblesse des prix des produits de base pendant la récession.

Un autre obstacle pour le Nord de l'Ontario réside dans le fait qu'un bon nombre des villes qui s'y trouvent dépendent d'une industrie primaire unique. Au cours des trois dernières années, le déclin de l'emploi a été plus profond et de plus longue durée dans le Nord de l'Ontario que dans l'ensemble de la province. Le taux de diminution de l'emploi dans le Nord représente plus du double du taux constaté pour tout l'Ontario.

Le gouvernement est conscient des circonstances exceptionnelles touchant les collectivités du Nord. Le plan Ontario ouvert sur le monde aidera à renforcer l'économie du Nord et à protéger la région de la forêt boréale.

### **Plan Ontario ouvert sur le monde : Nord de l'Ontario**

Grâce à son plan Ontario ouvert sur le monde, le gouvernement McGuinty aidera le Nord de l'Ontario à s'ouvrir aux nouveaux investissements et à la création d'emplois, tout en procurant aux industries et aux résidents de la région un allègement de leurs coûts d'énergie plus élevés.

Dans le cadre de ce plan, le budget de l'Ontario de 2010 propose des initiatives pour intensifier la création d'emplois et la croissance économique dans le Nord de l'Ontario, notamment les suivantes :

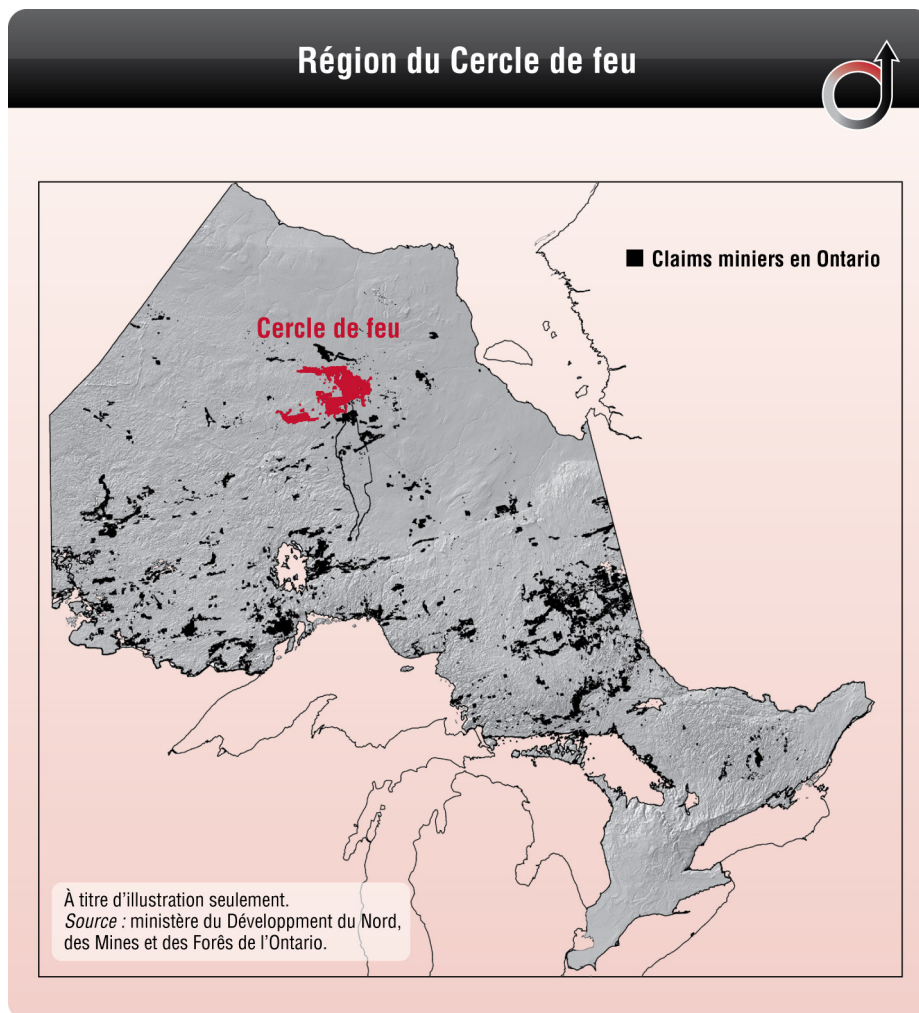
#### ***Programme d'aide à l'efficacité électrique pour le secteur industriel du Nord***

Créer le Programme d'aide à l'efficacité électrique pour le secteur industriel du Nord (PAEESIN), auquel serait affectée une somme annuelle de 150 millions de dollars, en moyenne, sur trois ans, afin de réduire le prix de l'électricité de deux cents par kilowattheure. Grâce à cette mesure, les prix de l'électricité des grandes entreprises industrielles diminueraient d'environ 25 % en moyenne par rapport aux niveaux de 2009. Ce rabais serait offert aux grandes entreprises industrielles admissibles du Nord de l'Ontario qui s'engagent à mettre en oeuvre un plan visant l'efficacité et la viabilité de leur consommation d'électricité. Le programme contribuera à protéger et à créer des emplois dans le Nord.

#### ***Accroissement des possibilités de développement économique (Cercle de feu)***

Affecter 45 millions de dollars sur les trois prochaines années à la création d'un nouveau programme de formation professionnelle dispensé dans le cadre de projets, afin d'aider les peuples autochtones et les résidents du Nord à se prévaloir et à bénéficier des possibilités de

développement économique émergentes, comme celles du Cercle de feu, une zone qui pourrait comprendre de grands gisements de minéraux comme la chromite, le nickel, le cuivre et le platine. Le programme permettra également à la région du Nord de se doter des compétences lui permettant d'entreprendre des activités de cartographie de base, de procéder à un inventaire des ressources et de recueillir d'autres données. Cette initiative a pour but d'appuyer, à l'échelon communautaire, l'aménagement du territoire et un développement viable sur le plan environnemental, au bénéfice des peuples autochtones et des résidents du Nord. Elle contribuera également à l'application de la *Loi de 2010 sur le Grand Nord* qui est proposée.



Le gouvernement nommera un coordonnateur du développement du Cercle de feu qui travaillera en collaboration et en consultation avec les peuples autochtones et les résidents du Nord ainsi qu'avec l'industrie minière afin de favoriser un développement économique responsable et durable dans le Cercle de feu.

### ***Crédit pour les coûts d'énergie dans le Nord de l'Ontario***

Afin d'aider les familles et les personnes à revenu faible ou moyen du Nord de l'Ontario à faire face aux prix de l'énergie, le gouvernement propose un nouveau crédit permanent pour les coûts d'énergie dans le Nord de l'Ontario.

Les résidents du Nord payant un loyer ou des impôts fonciers pour leur résidence principale seraient admissibles à un crédit annuel maximal de 130 \$ par personne seule et de 200 \$ par famille (incluant les familles monoparentales). Pour que cette aide atteigne ceux qui en ont le plus besoin, le crédit serait fondé sur le revenu. Le crédit serait réduit pour une personne seule ayant un revenu net rajusté de plus de 35 000 \$ et éliminé lorsque le revenu est supérieur à 48 000 \$. Le crédit serait réduit pour une famille ayant un revenu familial net rajusté de plus de 45 000 \$ et éliminé lorsque le revenu est supérieur à 65 000 \$, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Crédit pour les coûts d'énergie dans le Nord de l'Ontario			
Personnes seules		Familles (incluant familles monoparentales)	
Prestation maximale	Fourchette de réduction progressive	Prestation maximale	Fourchette de réduction progressive
130 \$	35 000 \$ - 48 000 \$	200 \$	45 000 \$ - 65 000 \$

Afin d'offrir une aide en temps opportun cette année aux résidents du Nord, le gouvernement propose une méthode de paiement provisoire pour 2010. Les résidents du Nord admissibles présenteraient une demande au ministère du Revenu de l'Ontario pour recevoir le crédit, lequel serait payé en deux versements, un à l'automne 2010 et l'autre au début de 2011.

Le crédit serait offert aux résidents admissibles des districts suivants : Algoma, Cochrane, Kenora, Manitoulin, Nipissing, Parry Sound, Rainy River, Sudbury, Thunder Bay et Timiskaming.

En 2010, environ un quart de million de familles et de personnes seules, soit plus de la moitié de la population du Nord, auraient droit à cette aide, dont le montant totaliserait environ 35 millions de dollars.

Pour les années subséquentes, le crédit permanent serait versé tous les trimestres avec le crédit d'impôt de l'Ontario pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers proposé (voir le document d'information [Plan fiscal de l'Ontario pour stimuler la création d'emplois et la croissance](#) pour un complément d'information sur le crédit d'impôt de l'Ontario pour les coûts d'énergie et les impôts fonciers).

### **Autres initiatives encourageant la création d'emplois et la croissance**

D'autres initiatives encouragent la création d'emplois et la croissance économique dans le Nord de l'Ontario, y compris les suivantes :

- s'associer aux villes de Sudbury et de Thunder Bay pour établir des zones pilotes de planification du développement économique;
- mettre en oeuvre l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, dont bénéficieront les travailleurs âgés sans emploi.

### **Investissements dans l'infrastructure dans le Nord**

Le gouvernement fait des investissements considérables de près de 1,2 milliard de dollars dans l'infrastructure pour renforcer les collectivités du Nord en améliorant les routes, les hôpitaux, les systèmes d'eau et d'égout, et d'autres projets d'infrastructure dans le Nord. Ces investissements devraient appuyer 10 000 emplois en 2010-2011. En voici quelques-uns :

- le palais de justice polyvalent de Thunder Bay, qui améliorera l'accès à la justice et stimulera la revitalisation du centre-ville;

- le projet de modernisation des installations de la Police provinciale de l'Ontario, qui comprendra la construction de nouveaux détachements, de centres régionaux de commandement et d'unités d'identification judiciaire dans 16 collectivités, y compris neuf localités du Nord;
- l'élargissement à quatre voies du tronçon de 100 kilomètres de la route 11/17 entre Thunder Bay et Nipigon; les travaux devraient commencer en 2010-2011 sur deux chantiers le long de ce couloir, le reste des travaux devant suivre plus tard;
- jusqu'à 15 millions de dollars pour appuyer la proposition de Huron Central Railway visant l'amélioration de l'infrastructure du chemin de fer entre Sault Ste. Marie et Sudbury qui nécessitera un investissement de 33 millions de dollars.

### **Succès récents en ce qui concerne le renforcement du Nord de l'Ontario**

L'Ontario a donné suite à un certain nombre d'initiatives qui appuient les principales recommandations de Robert Rosehart, le facilitateur économique pour le Nord-Ouest de l'Ontario, dont les suivantes :

- instauration du nouveau Programme des entrepreneurs du Nord de l'Ontario sous la tutelle de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO). La SGFPNO a accordé des subventions à plus de 940 projets en 2009-2010, ce qui a facilité la création et le maintien de plus de 2 300 emplois dans le Nord;
- accélération de la mise en oeuvre de la réduction de l'impôt scolaire applicable aux entreprises pour les sociétés du Nord; celles-ci profiteront de la mise en oeuvre complète de la réduction en 2010, économisant ainsi plus de 70 millions de dollars.

En outre, l'École de médecine du Nord de l'Ontario, qui a ouvert ses portes en 2005, a célébré au printemps 2009 sa première collation des grades, qui ont été décernés à 55 étudiants.

-30-

---

**Renseignements (médias seulement) :**

Alicia Johnston, Bureau du ministre, 416 325-3645  
Scott Blodgett, ministère des Finances, 416 325-0324

[ontario.ca/finances-nouvelles](http://ontario.ca/finances-nouvelles)

*Available in English*

**Renseignements (public) : 1 800 337-7222**

(sans frais en Ontario seulement)